

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université Mohamed Khider Biskra**

**Faculté des lettres et Sciences humaines et sociales**

**Département De Français**

**Système LMD**

**Mater II**



Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master  
Option: DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES

## **Thème**

**Les difficultés de la prononciation en FLE  
(Cas des élèves de la 5<sup>ème</sup> année primaire de l'école Sayade  
Abderrahmane commune de Lioua)**

**Encadré par:**

Melle Belazrag Nassima

**Présenté par:**

Guettaf Temam Zineb

**Année Universitaire**

2011/2012

## ***REMERCIEMENT :***

Au terme de ce modeste travail de recherche, Je remercie d'abord Dieu, le Tout-puissant, qui m'a donné la force et le courage pour poursuivre mes études.

Je remercie mon encadreur BELAZRAG Nassima d'avoir accepté de me prendre en charge pour réaliser ce mémoire.

Je remercie vivement mes proches, ma mère, qui ont su rester à mes cotés pendant toute cette période de formation.

Je tiens à remercier tout les membres de l'école Sayad Abderrahmane

Et enfin, je présente mes remerciements les plus vifs pour tous ceux qui m'ont aidé et encourager de près et de loin

***Merci***

## **LA TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>2</b>
-----------------------------------	----------

### **CHAPITRE I : LE PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGERIE**

Introduction.....	7
1-Aperçu historique.....	8
2- Le français en Algérie.....	9
2-1- La réalité sociolinguistique des Algériens.....	9
2-1-1- La sphère arabophone.....	10
2-1-2- La sphère berbérophone.....	10
2-1-3- la sphère des langues étrangères .....	10
2-2- Le statut de la langue française en Algérie .....	10
2-3- Le français parlé en Algérie.....	12
2-4- L'apprentissage du français .....	14
2-4-1- Milieu formel .....	15
2-4 -1-1- L'école primaire et secondaire .....	15
2-4 -1-2- L'université .....	16
2-4-1-3- Centre de formations spécialisés d'entreprise .....	16
2-4 -2- Milieu informel .....	17
2-4 -2-1- Le milieu familial .....	17
2-4-2-2- Milieu extra familial .....	17
3- L'impact du milieu socioculturel des apprenants sur la réussite dans l'apprentissage du FLE.....	19
3-1- les zones rurales.....	20
3-2- les zones urbaines.....	20
Conclusion.....	22
<b>CHAPITRE II : LA PRONONCIATION EN CLASSE DE FLE</b>	
Introduction .....	24
1-Définition de la phonétique.....	24

1-1- Les domaines de la phonétique.....	25
1-1-1-La phonétique articulatoire:.....	26
1-1-2-La phonétique acoustique.....	26
1-1-3-La phonétique auditive.....	26
2-Définition de la phonologie.....	26
3-Définition de la prononciation.....	27
4-L'importance de la prononciation dans l'enseignement/apprentissage du FLE.....	27
5-Les principales méthodes dans l'enseignement/ apprentissage de la phonétique.....	29
5-1-La méthode articulatoire.....	29
5-2-La méthode des oppositions phonologiques.....	29
5-3-La méthode verbo-tonale:.....	29
5-4-L'approche prosodique:.....	30
6-Le système phonologique de la langue française.....	30
6-1- Le système consonantique.....	30
6-2-Le système vocalique.....	31
6-3-Les semi-consonnes .....	32
7-Le système phonologique de la langue arabe.....	33
7-1-Le système consonantique de l'arabe.....	33
7-2-Le système vocalique.....	34
8-Comparaison de deux systèmes phonologiques.....	34
9- L'analyse des supports pédagogiques.....	35

9-1- L'enseignement du F.L.E en 5 <sup>eme</sup> A.P. ....	35
9-1-1- l'organisation générale de l'enseignement .....	35
9-1-2-l'enseignement de la prononciation.....	36
Conclusion.....	37
<b>CHAPITRE III : LA PARTIE PRATIQUE</b>	
Introduction.....	39
1-l'objectif de la recherche.....	39
2-Description de l'école.....	39
3 -Le public .....	40
4-La collecte des données.....	40
5-L'analyse des résultats.....	40
5-1-Le questionnaire.....	40
5-1-1-L'interprétation et l'analyse questionnaire.....	41
5-2-L'interprétation des résultats issus de La récitation.....	48
5-2-1-Interprétation du tableau .....	49
Conclusion.....	52
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>54</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....</b>	<b>58</b>
<b>LES ANNEXES</b>	

# INTRODUCTION

## GENERALE

## **L'introduction générale**

La langue est un outil de communication en usage le plus fréquent par tout l'humanité, à travers laquelle, l'homme transmet des informations, exprime ses idées, ses pensées, ses sentiments, et ses douleurs.

La maîtrise d'une langue étrangère nécessite des compétences à l'écrit comme à l'orale, dont le but essentiel de tout processus d'enseignement apprentissage de celle-ci est d'installer des compétences communicatives chez l'apprenant pour qu'il puisse s'exprimer dans les situations de communication les plus diverses.

De ce fait, l'apprentissage de la prononciation d'une langue étrangère paraît être primordial, voire indispensable, puisque elle constitue le pivot de l'appropriation d'une compétence communicative, et une prononciation erronée peut causer des malentendus.

En Algérie, la situation sociolinguistique est jugée par les spécialistes tels que Taleb Ibrahim Khaoula, Safia Rahal et Amboise Quéffélec, comme étant une situation plurilingue car elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues : l'arabe classique pour l'usage de l'officialité, l'arabe dialectale qui est la langue parlée par la quasi-totalité de la population algérienne, la langue berbère dans ses diverses variétés (le kabyle, le chaoui...), et la langue française qui fait également partie intégrante du paysage linguistique algérien. Nous signalons que chaque région se caractérise par un dialecte spécifique différent à ceux des autres régions, et à l'échelle nationale on peut rencontrer plusieurs variétés dont l'arabe dialectal dans le milieu urbain n'est pas le même dans le milieu rural.

L'arabe classique est enseigné à partir de la première année primaire jusqu'à la terminale et la langue française, ayant le statut de langue étrangère est

enseignée à partir de la 3<sup>ème</sup> année primaire .Par ailleurs, cet apprenant d'une appartenance socioculturelle arabo-musulmane et algérien se trouve confronter à deux systèmes linguistiques donc deux codes: le code de la langue arabe et le code de la langue française. En effet nous avons constaté que l'origine (urbain/rurale) peut influencer la prononciation de la langue française .Et c'est la raison pour laquelle nous penchons vers la problématique suivante :

L'appartenance socio-culturelle de l'apprenant n'aurait-elle pas une influence sur la prononciation de la langue française ? Quelles sont les erreurs les plus produites chez ces apprenants ? Et quel serait le rôle de l'enseignant pour remédier ses erreurs articulatoires ?

Et pour pouvoir répondre à notre problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes:

- le dialecte exercé au sein de la région de l'apprenant influe le comportement linguistique de l'apprenant, les raisons de l'articulation défectueuse.
- Le programme ne répond pas aux besoins des apprenants en matière de la prononciation.
- L'adaptation du système phonologique de la langue française au modèle de la langue maternelle, conduit l'apprenant à une mauvaise articulation de la langue cible.

Quand on fait une brève lecture des objectifs assignés aux programmes du palier primaire, on trouve qu'à la fin de ce cycle l'apprenant doit connaître non seulement le système phonologique et prosodique du français mais encore être capable de prendre la parole de manière compréhensive. C'est à partir de ce point là que nous avons choisi de centrer les regards sur les difficultés de la prononciation dans ce palier et surtout en 5<sup>ème</sup> année qui présente la phase finale de cette étape de scolarisation. Notons que notre corpus d'étude se situe dans une



région rurale et la langue française est enseignée quatre fois par semaine dont chaque séance dur 45minutes.

Pour pouvoir mener à bien notre recherche, nous nous sommes adressés aux enseignants de la langue française dans cette région rurale qui déclarent que les apprenants continuent toujours à éprouver des difficultés, pour articuler certains sons en français d'une manière correcte.

Le présent travail a pour principal objectif de connaître les différents facteurs qui empêchent l'apprenant à bien prononcer et l'influence de la langue maternelle sur l'articulation en FLE. Nous tenterons également de préciser les erreurs les plus fréquentes chez les apprenants de ce niveau.

Pour les besoins de notre recherche, nous ferons appel à la sociolinguistique, la didactique et pourquoi pas un peu d'histoire en appliquant deux méthodes : une première descriptive et une seconde analytique.

Ainsi pour répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses nous avons jugé utile d'organiser notre travail en trois chapitres, le premier sera consacré à un pôle très important de notre recherche où nous ferons appel à la sociolinguistique pour pouvoir faire une description du paysage sociolinguistique en Algérie, dans lequel nous nous intéresserons à la réalité sociolinguistique des algériens et aussi le statut de la langue française au sein de notre société. Nous trouvons que cette étude est nécessaire car nous nous intéressons à des individus appartenant à cette communauté linguistique.

En outre, le deuxième chapitre sera intitulé « la prononciation en classe de FLE » où nous serons mené à donner des définitions des différents concepts de base qui ont une relation étroite avec notre étude.

Nous arriverons par la suite au troisième chapitre, qui présente la source de la vérification de notre aboutissement dans les précédents chapitres. Dans lequel nous analyserons les informations recueillies et les résultats obtenus tout d'abord lors de l'activité pédagogique proposée aux apprenants afin d'examiner leurs compétences articulatoire à travers la récitation d'une comptine extraite de leurs manuels scolaires ensuite, par le biais d'un questionnaire destiné aux enseignants qui vise à apporter des éléments de réponses à notre problématique.

Enfin, l'étude sera achevée par une conclusion générale dans laquelle nous essayerons de répondre à la problématique posée et aussi de vérifier les hypothèses déjà émises.

CHAPITRE I

LE PAYSAGE

SOCIOLINGUISTIQUE EN

ALGERIE

## **Introduction**

Pendant la colonisation, la politique française assigne à sa mission de colonisation deux tâches primordiales : celle de déposséder l'Algérien de sa

langue et de sa culture. Le 05 octobre 1962, le Président de l'époque Ben Bella déclare que la langue arabe va être enseignée dans les écoles primaires dès 1963<sup>1</sup>. Cette introduction de la langue arabe dans l'enseignement primaire est une vraie réalisation de l'indépendance.

Mais la langue française occupe jusqu'à présent une position de force dans le pays. Elle participe, comme langue d'enseignement, au développement psychologique et cognitif de l'enfant et pour faire acquérir un savoir-être, et un savoir-devenir, dans le cadre d'une préparation des générations futures à la maîtrise du progrès scientifique et technique, puis, de façon privilégiée, aux capacités informatives de l'adulte (médias, documentation professionnelle et administrative...)

En effet, nous allons réaliser dans ce présent chapitre une étude sociolinguistique qui porte tout d'abord un intérêt particulier à la réalité sociolinguistique des algériens. Puis nous présenterons le statut de la langue française en Algérie, arrivant par la suite aux variétés du français parlée en Algérie, et plus précisément dans notre communauté « biscrite », par ailleurs nous évoquerons les processus d'apprentissage de cette langue dans les différents milieux formels et informels. Et comme nous nous intéressons à des apprenants issus du milieu rurale, nous avons jugé utile d'aborder l'impact du milieu socioculturel sur l'enseignement /apprentissage du FLE par le biais d'une enquête menée sur terrain effectuée par le sociologue Boulahcene Ali qui mène à terme ce chapitre.

## **1-Aperçu historique**

L'Algérie est un pays qui a connu plusieurs invasions étrangères et dont l'histoire est profondément influencée par de multiples civilisations

---

<sup>1</sup> -TALEB IBRAHIMI, Khaoula, *les algériens et leur(s)langue(s)*, ed Hikma,1997, p37

(phénicienne, carthaginois, romane, arabe, turque et française) auxquelles la population la plus anciennement installée, les Imazighen, désignés ultérieurement par le terme « berbères »

Au VII siècle les Arabes se lancent à la conquête de l'Afrique du nord et convertissent rapidement la population algérienne à l'Islam seule certaines dynasties berbères s'opposent à cette nouvelle autorité.

Après la reconquête de l'Espagne musulmane par les chrétiens à la fin de XX siècle, les Espagnols assiègent certains ports d'Algérie afin de contrôler une partie du commerce méditerranéen, mais les Turques Ottomans parviennent à les chasser et à imposer leur pouvoir jusqu'en 1830 où l'Algérie subit l'invasion des troupes françaises qui dure plus de cent ans. Mais les Algériens réclament leur autonomie et, en 1954, la guerre d'Algérie éclate, le pays obtient finalement son indépendance en 1962.

Après l'indépendance, la langue française a été enseignée non comme un butin de guerre, mais plutôt comme une langue étrangère. Cette dernière occupe jusqu'à présent une position de force dans ce pays.

En Algérie, la situation sociolinguistique est considérée comme étant une situation très complexe et très riche c'est pour cela, elle a fait l'objet d'étude de plusieurs chercheurs.

## **2- Le français en Algérie**

### **2-1- La réalité sociolinguistique des Algériens**

La réalité linguistique actuelle permet de constater que la société algérienne se marque par une hétérogénéité linguistique, puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont : l'arabe dialectal qui est la langue parlée par la quasi-totalité de la population algérienne, les langues berbères dans ses diverses variétés (le kabyle, le chaoui.....), et la langue française qui fait également partie intégrante du paysage linguistique algérien.

L'usage de la langue française par la communauté algérienne est sous l'effet de plusieurs facteurs et qui ont un impact considérable, parmi ces facteurs nous relevons tout d'abord que la langue française est la langue de l'ancien colonisateur, une colonisation qui a duré près de 130 ans ce qui lui a permis par conséquent une pénétration quasiment complète dans le système langagier des Algériens, de plus l'aspect géographique et culturel de l'Algérie et de la France, du moment où les deux pays partagent le même bassin Méditerranéen. Ajoutant à cela le phénomène de l'immigration et l'influence directe et considérable des médias avec tous leurs aspects (la télévision, la radio, la presse écrite en langue française, l'Internet....).

Allant dans ce sens Khaoula Taleb Ibrahimy affirme que le paysage linguistique algérien se caractérise par la présence de trois sphères linguistique qui sont :

### **2-1-1- La sphère arabophone<sup>2</sup>**

La sphère arabophone est présentée par la grande majorité des algériens qui parlent une ou plus d'une variété de l'arabe, c'est par là que l'Algérie faisait partie des pays de la nation arabe.

---

<sup>2</sup> Le concept de sphère est pris de : TALEB IBRAHIMI, Khaoula, op.cit, p2

### **2-1-2- La sphère berbérophone**

Selon l'histoire de l'Algérie, les berbères étaient les premiers habitants du grand Maghreb, ils parlaient le berbère dans ses diverses variétés.

### **2-1-3- la sphère des langues étrangères**

L'Algérie est un pays qui a connu plusieurs invasions étrangères qui ont marqué non seulement son histoire mais aussi leurs communication linguistique par le contact des idiomes parlés, mais la langue étrangère qui a influencé et ne cesse d'influencer, d'une manière plus ou moins forte le paysage linguistique en Algérie c'est le français car elle était selon Khaoula Taleb Ibrahim *« imposer au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité »*<sup>3</sup>.

## **2-2- Le statut de la langue française en Algérie**

Certes après l'indépendance, la langue française qui est d'origine étrangère possède un statut privilégié par rapport à toutes les autres langues en présence, tel que l'anglais, l'espagnol, l'italien. Mais elle a été placée dans un rapport conflictuel avec la langue arabe langue nationale. Dès lors, le français est clairement défini sur le plan institutionnel, comme une langue étrangère, mais sur le plan social est aperçu autrement. A ce propos, D. Caubet déclare que : *« le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une*

---

<sup>3</sup> - ibid, p35



*langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme ».*<sup>4</sup>

Par ailleurs, sur le même parcours une étude a été réalisée par le sociolinguiste Algérien YacinDerradji<sup>5</sup>, en 1997/1998 à Constantine sur le statut de la langue française en Algérie, en se basant sur la politique d'enseignement de l'anglais qui devient possible comme une première langue étrangère, il a réalisé sa recherche par le biais d'un questionnaire destiné aux élèves de premier et du deuxième cycle de l'école fondamentale ainsi que leurs parents et la promotion de troisième année universitaire de français, dont les résultats sont comme suit : seulement 1,28% des élèves scolarisés ont choisi l'anglais à la place du français, pour l'environnement sociale (les parents ) nous trouvons que sur 70,45% des enquêtés déclarent que le français est la deuxième langue en Algérie, avec 75% d'opinions favorables pensent qu'elle est la langue la plus importante pour ce pays, et 71,07% des parents préfèrent que leurs enfants apprennent la langue française au primaire et 28.72% d'opinions favorable pour l'anglais, les résultats obtenus ont montré aussi que parmi 176 étudiants, 113(soit 64,2 %) ont affirmé que la langue la plus importante pour eux est la langue française .

Dans cette optique, les résultats de l'enquête du CNEAP<sup>6</sup> (centre national d'étude et d'analyse pour la planification) montre que la langue française est considérée comme une première langue étrangère dans notre société algérienne, ce statut est le même au sein du système éducatif algérien.

---

<sup>4</sup> - D, Caubet,in RAHAL, Safia,*la francophonie en Algérie mythe ou réalité*,2004 ,p.4, en ligne

<sup>5</sup>- DERRADJI, Yacin, *vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?* Constantine, 1997

<sup>6</sup>- DERRADJIYacin,ibid

Donc, quoi qu'on dise le français « *reste en position de force sur le marché linguistique Algérien, et autre parce qu'ils a encore de l'avenir en Algérie* »<sup>7</sup>, et la langue française demeure omniprésente dans le paysage linguistique et culturel, bien ancrée dans les mœurs langagières algériennes puisque « *sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission de savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif* »<sup>8</sup>.

### **2-3- Le français parlé en Algérie**

La langue française constitue la deuxième langue étrangère en Algérie, son appropriation passe par des niveaux de connaissances représentées sous la forme de variétés du français, cette variation diffère d'un locuteur à un autre, puisqu'elle dépend de plusieurs facteurs comme l'âge, le sexe, le milieu socioculturel et familial, la fonction exercée.... De ce fait, nous avons par conséquent trois variétés du français, dont la première correspond à la variété basilectal qui englobe les locuteurs qui ont des connaissances minimales, la seconde est la variété acrolectal, dans laquelle se regroupe les locuteurs qui possèdent des connaissances maximales, en fin la variété mésolectal qui correspond à un niveau moyen de connaissances. C'est ainsi que AMBOISE Queffelec affirme que : « *les production de cette langue varient selon deux pôles extrêmes ,celui des locuteurs intellectuels ,cadre supérieurs ,écrivains ,et universitaire dont la maîtrise de la langue française est parfaite (acrolecte) et*

---

<sup>7</sup>- DERRADJI, Yacin, *ibid*

<sup>8</sup>- SEBAA, Rabah, *la langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, Oran, 2001, p.3, en ligne

*celui d'une partie importante de la population dont la connaissance du français est très réduite (basilecte) entre ces deux pôles se déploie, à l'intérieur d'un continuum linguistique, un français intermédiaire fortement inscrit dans la réalité algérienne et en voie de standardisation (mésolecte) .»<sup>9</sup>*

En outre, SafiaRahal déclare qu'en Algérie on trouve trois catégories de locuteurs francophones, la première catégorie englobe les francophones réels, cette catégorie regroupe les personnes qui parlent le français dans leur vie quotidienne, la deuxième catégorie ce sont les francophones occasionnels où la langue française est utilisée dans des situations bien déterminées quelle soit formelle ou informelle. Notant que ces locuteurs utilisent le français en alternance codique, c'est-à-dire l'usage simultané de deux codes qui sont le français et l'arabe dialectal. La dernière catégorie qui correspond à des francophones passifs qui sont ceux qui peuvent comprendre la langue sans la parler.

A partir de ce qui précède nous pouvons dire que les locuteurs algériens sont des plurilingues, où l'alternance codique demeure une pratique langagière normale à laquelle les jeunes algériens sont habitués, et puisque nous faisons partie d'une société qui se nomme la société « Biscrite », il fallait bien mentionner en bref leurs pratiques langagières, où les jeunes de cette société s'expriment certes en arabe dialectal mais le métissage avec le français et aussi présent. Ce choix langagier peut s'expliquer par le souci de plaire ou de se montrer devant les autres, ou encore de se positionner dans une échelle de valeur. D'autres facteurs peuvent aussi entrer en jeu tel que les facteurs culturels, où le locuteur veut démontrer son appartenance à une classe culturelle particulière,

---

<sup>9</sup>- AMBOISE, Queffélec, *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, éd Duculot, p 118

ajoutant à cela des facteurs d'ordres socio-économiques où le locuteur s'exprime en français pour indiquer son appartenance à une classe sociale aisée, parfois même avec des compétences linguistiques limitées, ce cas est fréquent surtout chez les femmes. En somme et d'une façon générale c'est ce que nous avons pu déceler concernant les pratiques langagières dans notre société Biskrite.

## **2-4- L'apprentissage du français**

A la lumière de ce qui a précédé, nous avons constaté que la langue française occupe toujours une position de force dans notre société, et dans tous les secteurs : social, économique et éducatif. Ce prestige est bien démontré par le fait qu'un bon nombre de locuteurs algériens pratiquent cette langue dans les différents domaines et dans leur vie quotidienne.

En effet, le processus de l'apprentissage de cette langue s'effectue selon deux types, dont le premier est de type formel assuré par des structures éducatives, tandis que le second est de type informel assuré par la famille, les différents aspects des médias et aussi certaine situation de communication informel.

En premier abord nous commençons par le type formel qui se déroule à l'école primaire, au cycle secondaire, et à l'université, ainsi que dans les centres de formations spécialisées d'entreprise, par contre le deuxième type qui est informel s'effectue dans deux milieux différents ; le premier est le milieu familial, le second est le milieu extra familial.

### **2-4-1- Milieu formel**

#### **2-4 -1-1- L'école primaire et secondaire**

La langue française est considérée officiellement comme une langue étrangère ou seconde, un article officiel réserve une place privilégiée à l'enseignement de cette langue, le texte déclare que *«le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur, doit permettre à la fois à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples»<sup>10</sup>*.

Les élèves commencent l'apprentissage de cette langue dès la troisième année primaire, une phase qui dure 5ans, puis arrive le cycle d'orientation qui se prolonge quatre ans, cette durée de quatre ans permet à l'élève l'accès au cycle secondaire qui se caractérise par un enseignement globale d'une durée de trois ans. Le baccalauréat est le diplôme qui permet aux élèves de s'intégrer dans le monde universitaire.

En ce qui concerne le processus d'apprentissage nous relevons que les nouveaux programmes s'inspirent de l'approche communicative en se fondant sur un enseignement centré sur l'apprenant, en faisant de lui un sujet actif et autonome dans le processus de son propre apprentissage, cette théorie a pour objectif terminal de développer une compétence (à l'orale comme à l'écrit) et de compréhension chez l'enfant.

En effet, l'enseignement et l'apprentissage de cette langue vise à réaliser un nombre d'objectifs fondamentaux, parmi lesquels nous notons la communication avec autrui, pour pouvoir être en contact avec le monde extérieur, ainsi que les sciences et les techniques modernes ce qui va conduire par la suite à la civilisation et la modernisation et l'élargissement de l'horizon

---

<sup>10</sup>- ibid, p74

culturel des apprenants. Ajoutons à cela, que c'est grâce aux langues étrangères que l'apprenant peut accéder à une documentation spécialisée dans les domaines scientifiques et techniques.

### **2-4 -1-2- L'université**

Le baccalauréat est le diplôme qui permet aux élèves de s'intégrer dans le monde universitaire, dans lequel les étudiants suivent un enseignement « *du et en français*»<sup>11)</sup>. L'enseignement en français concerne surtout les filières techniques et scientifiques tel que la biologie, la médecine, les sciences vétérinaires... en grosso modo toutes les filières scientifiques et techniques.

Par contre l'enseignement du français est considéré comme une seconde langue concerne tous les cursus universitaires arabisés, cet apprentissage est pris comme un moyen d'accès à un savoir spécialisé.

### **2-4-1-3- Centre de formations spécialisés d'entreprise**

Dans une entreprise pour pouvoir recruter un ingénieur ou un technicien supérieur, il est indispensable qu'il possède des compétences linguistiques à l'écrit comme à l'oral. C'est pour cela que le secteur économique et industriel met en disposition des centres de formations spécialisés.

### **2-4 -2 Milieu informel**

#### **1-4 -2-1 Le milieu familial**

---

<sup>11</sup>- ibid, p.88

Selon Perret Clermont « *les enfants construisent divers types de représentations, son rôle, son identité, et ses cadres d'interprétations de la réalité en fonction notamment de ce qui est dit dans son entourage* »<sup>12</sup>, nous comprenons de ce qui a été dit que les parents jouent un rôle très important dans le mécanisme langagier de leurs enfants. Donc ce sont eux les responsables de leurs comportements langagiers.

De ce fait, les enfants qui se trouvent dans des milieux familiaux où le père et la mère utilisent souvent la langue française en alternance avec l'arabe dialectal ou le berbère peuvent s'approprier la langue française, ce qui rend par conséquent ce milieu qui est de type informel un milieu favorable pour apprendre cette langue.

#### **2-4-2-2- Milieu extra familial**

Comme on le sait, l'Algérie se caractérise par une hétérogénéité linguistique, ce qui engendre le métissage et l'usage de plusieurs langues par le locuteur Algérien, surtout dans le milieu extra familial tel que les quartiers, les rues, les marchés ....etc. Ce comportement langagier est devenu une habitude normale c'est pour cela que « *Les algériens peuvent parler une langue qu'ils ne peuvent pas écrire, et écrire une langue qu'ils ne peuvent parler.* »<sup>13</sup>

Cependant il existe des situations de communication de type informel dans lequel, pour de multiples raisons, la langue française est utilisée par des locuteurs ayant une compétence linguistique limitée. A ce sujet l'humoriste Mohamed Fellag déclare : « *c'est ma vraie langue le mélange des trois langues,*

---

<sup>12</sup>- CLERMONT, Perret, in BENSEBIA, Abdelhak Abderrahmane, *étude des comportements langagiers dans les milieux diglossique cas de l'Algérie*, p.13

<sup>13</sup>- BENSEBIA, Abdelhak Abderrahmane, op cit, p11

*c'est ma langue, c'est ça ce que je parle naturellement, et elle est comprise naturellement, parce que le public est comme moi, que ce soit au marché, dans la rue, dans le bus ou dans les milieux scientifiques, les gens parle comme ça (...)moi, je suis contre tous les purismes, je suis pour le mélange, je suis pour l'utilisation libre de tous contraintes. Je ne suis pas linguiste mais je pense que c'est comme ça que les langues se sont faites, en se mélangeant à d'autres langues. Travailler ces langues, ça m'amuse aussi, c'est riche, on s'adapte tout de suite : un mot qui manque en arabe dialectal, hop, on le prend au français et le conjugue en arabe, on le triture et le fait un mot.»<sup>14</sup>*, à partir de cette citation, nous pouvons dire que Mohamed Fellag a bien expliqué et interpréter la situation réelle des locuteurs Algériens, car cette dernière se caractérise par le métissage entre les langues, et l'alternance codique durant les communications quotidiennes.

### **3- L'impact du milieu socioculturel des apprenants sur la réussite dans l'apprentissage du FLE**

Selon une recherche menée aux près de deux échantillons d'élèves issus de deux origines sociogéographiques différentes (les élèves de la ville et celle de la campagne) effectuée par le sociologue Boulahcen Ali. Notons que l'objectif de cette dernière est de savoir si les causes de la réussite comme de l'échec de certains d'entre eux sont liées à leur vie familiale, leur travail à la maison, leur

---

<sup>14</sup>- FELLAG, Mohamed, in RAFRAFI, Soraya, *pour une approche de la sociolinguistique de la néologie par dérivation suffixale en Fle : analyse morpho lexicale du texte algérien d'expression française*, université de Biskra, 2008, p58



travail à l'école , à la compétence des enseignants, au comportement de l'administration et/ou à d'autre causes .Dont les résultats sont comme suit :

Pour les élèves de la ville :

Selon les statistiques de cette recherche :

Pour 51%des élèves la cause majeure de leur réussite ou de leur échec dans l'apprentissage du FLE, c'est leur vie familiale par exemple (profession des parents, leur niveau d'études, composition et structure de la famille... etc.)

Pour 27%c'est leur travail à l'école

10%c'est leur travail à la maison

9%au comportement de l'administration

3%c'est la compétence des professeurs

Pour les élèves de la campagne :

Selon la même source on a : Pour 46%des élèves la cause majeure de leur réussite ou de leur échec dans l'apprentissage du FLE, c'est leur vie familiale.

24%c'est leur travail à l'école

13% c'est leur travail à la maison

8% c'est la compétence des professeurs

8% au comportement de l'administration ou à des causes particulières

On comprend, de ce qui ce précède que l'apprentissage du FLE est influencé par l'origine socio géographique des élèves. Le résultat donc « *la réussite aux enfants issus des classes favorisées et l'élimination des élèves issue des classe défavorisées, des quartiers populaires, des régions rurale.* »<sup>15</sup>, ce qui prouve que la population citadine est plus avantagée sur le plan de l'enseignement /apprentissage du FLE que celle des campagnes pour les raisons suivante :

### **3-1- les zones rurales**

---

<sup>15</sup> - BOULEHCEN, Ali, *Sociologie de l'éducation*, Maroc, Afrique orient, 2002, p99

Dans cette zone les enfants « *présentent des manques, des retards ou des déficits au niveau de leur capacité linguistique* »<sup>16</sup> puisque :

Les instructions scolaires dans les milieux ruraux manquent encore d'attribution de fondation en nombre et en qualité

Le milieu familial de ces apprenants ne favorise pas l'apprentissage de la langue française et interdit tout ce qui a un rapport avec cette langue tel que (les films, les chansons française .....)

Les enseignants sont généralement instables, transitoires, débutants et nouvellement recrutés.

La faible qualification des enseignants empêche l'adaptation du programme au vécu des apprenants

Le manque de moyens (les bibliothèques, les revus les journaux) rend la lecture en langue française très limitée

### **3-2- les zones urbaines**

Généralement, dans Les régions urbaines les institutions scolaires se présentent comme étant des structures éducatives cohérentes qui « *disposent d'un personnel éducatif et pédagogique compétent* »<sup>17</sup> parce qu'elles suscitent l'intérêt des responsables et des promoteurs.

Le milieu familial favorise l'apprentissage de la langue française car les parents essaient de fournir plus d'efforts, de consacrer plus de temps et d'argent pour pousser leurs enfants à avoir le meilleur apprentissage

La disponibilité des bibliothèques facilite la lecture surtout pour les élèves pauvres puisque les élèves riches préfèrent les autres moyens culturels fructueuses tels que l'internet, les CD ROM éducatifs...etc, et leur lecture est basée sur les bandes dessinées et les revus

---

<sup>16</sup> - ZIMMERMANN, Daniel, *L'échec scolaire n'est pas une fatalité*, Paris, les éditions ESF, 1984, p81

<sup>17</sup> - BOULEHCEN, Ali, Op, cit, p69



## **Conclusion :**

En conclusion, la société algérienne est une société bilingue puisque deux langues différentes sont en contact permanent c'est pour cela, elle est jugée par les spécialistes comme étant une situation très complexe variée et riche au même temps.

En outre, le travail réalisé par le sociologue Boulahcen Ali à montrer clairement que l'enseignement apprentissage du FLE est influencé par le milieu et l'environnement sociolinguistique de l'apprenant, autrement dit, que l'appartenance de l'apprenant à un milieu favorable joue un rôle très important pour que l'élève puisse dépasser ses lacunes en langue française et pour trouver des réponses à ses questions relatives à cette langue, ce qui n'est pas le cas, pour un apprenant éduqué dans un milieu défavorable puisque ce dernier rencontre beaucoup de difficultés pour apprendre la langue française.

# CHAPITRE II

## La prononciation en classe

### de FLE

## **Introduction**

Dans ce présent chapitre qui s'intitule "la prononciation en classe de FLE" nous allons essayer tout d'abord, de donner une définition aux concepts de: la phonétique, l'orthoépique, la phonologie et enfin la prononciation. Ensuite nous évoquons l'importance de la prononciation dans l'enseignement/apprentissage du FLE et Les principes méthodes dans l'enseignement/ apprentissage de la phonétique.

Puis nous survolons le système phonologique de la langue française ainsi de la langue arabe afin de faire une brève comparaison entre ces deux systèmes phonologiques. En fin pour savoir à quel moment d'apprentissage la prononciation française est enseignée à nos élèves, nous avons procédé à l'analyse des supports didactiques, où nous avons consulté le programme de l'enseignement du FLE en classe de la 5<sup>ème</sup> année primaire.

### **1-Définition de la phonétique**

Selon Jean-Pierre Cuq la phonétique est :"*la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif).*"<sup>18</sup> De ce fait la phonétique est donc la science qui s'intéresse à la production des sons, dont la phonétique articulatoire travaille sur la transmission de ces derniers sous forme d'ondes sonores, c'est-à-dire sur la dimension physiologique de la production des sons (la phonétique acoustique), sinon à leur réception (la phonétique auditive). Donc nous ne pouvons pratiquer la langue sans tenir compte de la phonétique, puisqu'elle étudie, ce que l'on prononce réellement. Cette science se repose sur

---

<sup>18</sup>- CUQ, Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français*, éd Jean Pencrea'h, Paris, 2003, p194

deux grands domaines : la prosodie et l'orthoépie dont le premier " recouvre un ensemble hétérogène de phénomènes ayant la caractéristique commune de ne jamais apparaître seuls et de nécessiter le support d'autres signes linguistiques. Parmi les phénomènes étudiés dans le cadre de la prosodie, on peut évoquer la mélodie, le ton, l'accent, l'intonation, le débit, etc."<sup>19</sup> c'est à dire l'aspect musical de la langue, et le second liée à la prononciation correcte des phonèmes qui se définit comme "ensemble des règles qui déterminent la bonne prononciation d'une langue.( l'orthoépie suppose l'existence d'une norme de prononciation, valable à l'intérieur d'un groupement linguistique."<sup>20</sup>

C'est à partir des années quatre-vingt-dix, que l'enseignement de cette discipline devient primordial dans les classes de langue après avoir été quelque peu délaissé par la didactique des langues depuis les années soixante-dix. Plusieurs travaux ont contribué à apporter de nouvelles suggestions sur le processus d'acquisition ayant comme objectif d'encourager l'enseignement /apprentissage de ce savoir qui a été et qui restera la pièce maîtresse de l'appropriation d'une compétence communicative. En effet la phonétique et la phonologie sont à la base de la compréhension et la production des énoncés (oraux ou écrits).

### 1-1-**Les domaines de la phonétique**

D'après Munot Philippe et Neve<sup>21</sup>, la phonétique comporte trois principales branches qui sont:

---

<sup>19</sup>- prosodie ".Microsoft [Études 2008] DVD]. Microsoft Corporation, 2007

<sup>20</sup>- GALISSON, R, Coste, D, *dictionnaire de la didactique des langues*, Ed, Hachette, France, 1976, p389

<sup>21</sup>- MUNOT, Philippe, Neve François Xavier, *une introduction à la phonétique*, Ed, CEFL, Belgique, 2002, p13

### **1-1-1-La phonétique articulatoire:**

Cette branche de la phonétique prend en charge l'étude de la production des sons par les organes de la phonation. Elle se penche sur le côté anatomique de l'appareil phonatoire humain.

### **1-1-2-La phonétiqueacoustique**

Cette orientation de la phonétique vise l'analyse de l'émission, la propagation, la réception des ondes qui constitue les sons du langage humains, c'est-à-dire elle étudie la nature physique du message vocal.

### **1-1-3-La phonétique auditive**

Elle traite la perception de la parole et étudie les sons de cette dernière d'après leur effet physique sur l'oreille humaine, donc elle cherche à comprendre la manière dont l'ensemble des sons sont interprétés par l'oreille.

## **2-Définition de la phonologie**

La phonologie est considérée comme la science qui "*vise la description du système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctives abstraites (phonème et élément prosodique), à établir leur liste et celle de leurs traits pertinents et à étudier leur fonctionnement.*"<sup>22</sup>. Donc elle l'étudie les sons par rapport à leur fonction linguistique autrement dit c'est l'étude scientifique des sons dans l'acte de communication: c'est une phonétique fonctionnelle.

Elle est aussi une science qui traite des phonèmes du point de vue de leur fonction dans la langue. Notons que ces derniers sont les petites unités de bases d'un mot qui permettent la distinction entre eux, viennent ensuite les syllabes qui

---

<sup>22</sup>- CUQ, Jean-Pierre, op.cit, p195



sont les unités phoniques comprenant une voyelle accompagnée de consonnes et la mise en valeur de ces derniers est assurée par l'accentuation puisque dans un mot il y'a toujours une syllabe plus forte, plus accentuée que les autres; nous arrivons ensuite à l'intonation au niveau de la phrase qui traduit l'intention du locuteur qui exprime un énoncé, c'est la variation de hauteur mélodique qui joue un rôle essentiel dans le processus de la compréhension de l'oral.

### **3-Définition de la prononciation**

L'étude de la prononciation s'est développée vers la fin du XIXème siècle, puisque l'enseignement des langues vivantes a mis l'accent sur l'aspect formel des langues étrangères. Cette préoccupation s'est concrétisée à travers les différentes approches théoriques qui existaient à l'époque.

En outre, Jean-Pierre Cuq définit la prononciation comme un acte "*liée à l'articulation mais également à l'audition (capacité sensorielle de l'oreille) et à la perception (interprétation de la réalité, physique).*"<sup>23</sup>. D'une façon générale, la prononciation renvoie principalement à la manière de produire les sons d'une langue dont sa mission est de véhiculer la totalité du message oral lors des échanges communicatifs .De ce fait il parait donc et en toute évidence qu'une bonne prononciation constitue un aspect important dans la maîtrise de l'oral.

### **4-L'importance de la prononciation dans l'enseignement/apprentissage du FLE**

La prononciation occupe une grande place dans l'enseignement des langues vivantes, non seulement pour des raisons pratiques mais aussi parce que la

---

<sup>23</sup>- CUQ, Jean-Pierre, *ibid*, p205

prononciation est le socle d'une langue convenablement acquise. Dont cette importance se résume dans le schéma suivant<sup>24</sup>:



De ce dessus nous déduisons les intérêts les plus importants de l'acquisition d'une bonne prononciation :

- Une bonne prononciation conduit à une bonne transcription graphique ce qui aide les apprenants à éviter les erreurs orthographiques.

<sup>24</sup>- Ce schéma est proposé par DUFEU Bernard dans l'importance de prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère, disponible sur: [www.franc-parler.org](http://www.franc-parler.org)

-Une bonne prononciation assure une intercompréhension entre deux locuteurs dans une situation de communication.

-La maîtrise de la prononciation renforce la confiance en soi et stimule la capacité d'expression.

-Pouvoir bien prononcer c'est établir une situation de proximité et de familiarité avec la langue étrangère ce qui engendre par conséquent, une relation positive avec cette dernière.

## **5-Les principales méthodes dans l'enseignement/ apprentissage de la phonétique**

Nous exposons certaines de ces écoles, en focalisant sur celles qui ont contribué dans l'enseignement /apprentissage de la phonétique dans une classe de langue. Nous procédons par ordre chronologique

### **5-1-La méthode articulatoire:**

Elle implique l'explication des phénomènes et des techniques articulatoires, certes elle s'intéresse spécifiquement à l'acquisition plutôt théorique que pratique du moment où *"le système phonologique de la langue oriente l'apprentissage vers un travail "physique" de la voix et une pratique consciencieuse de la production des sons"*<sup>25</sup>, donc c'est la maîtrise quasiment parfaite du fonctionnement de l'appareil phonatoire

### **5-2-La méthode des oppositions phonologiques**

Cette dernière repose sur un apprentissage basé sur des exercices de corrections phonétiques en procédant par des paires minimales: p/b, t/d, f/v, i/é, u/ou....Cependant *"l'absence d'intonation et la décontextualisation des paires*

---

<sup>25</sup>- CUQ, Jean-Pierre, et GRUCA, I *cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Paris, 2002, p174

*présentées pour exercer l'oreille constituent les deux inconvénients de cette approche.*"<sup>26</sup>

### **5-3-La méthode verbo-tonale:**

C'est une école qui fait partie de la méthodologie SGAV, elle consiste à éduquer l'écoute en exposant le sujet apprenant devant une langue étrangère afin de reproduire des sons identiques, par le biais de l'imitation et de la répétition, cependant l'analyse révèle que certains phonèmes sont conditionnés par la propriétés phonologique de la langue maternelle (LM) du locuteur sans se rendre compte de la divergence des caractéristiques des deux système phonatoires. Cuq donne à ce propos des exemples d'un japonais qui ne peut distinguer l'opposition [r] / [b] , un anglais [y] / [l], un arabe [p] / [b]...il ajoute que "*ces oppositions n'existent pas dans la langue source. Il est donc difficile de reproduire un son si on ne le perçoit pas dans ses caractéristiques propres.*"<sup>27</sup>

### **5-4-L'approche prosodique:**

Elle s'inspire de la méthode précédente (verbo-tonale). Elle s'est concrétisée lors de la deuxième génération de la méthodologie SGAV. Cette approche s'intéresse à l'appropriation des sons par l'étude de rythme en privilégiant le rôle primordial de l'intonation dans le processus de compréhension/production des énoncés en associant particulièrement des "*schémas intonatifs à des attitudes et des expressions faciales ou gestuelles.*"<sup>28</sup>

## **6-Le système phonologique de la langue française**

### **6-1- Le système consonantique**

---

<sup>26</sup>- Ibid, p174

<sup>27</sup>- Ibid, p174

<sup>28</sup>- Ibid, p175

En français, la consonne est produite lorsque le passage de l'air venant des poumons est partiellement ou totalement bloqué dont le classement de ces derniers se base sur deux facteurs qui sont : le mode d'articulation et le point d'articulation.

- **Le mode d'articulation:** en se basant sur ce critère, on arrive à faire la distinction entre les consonnes nasales, orales, occlusives et constrictives.
- **Le point d'articulation :** ce critère nous permet de distinguer entre les co-labiales, labiodentales, les dentales, l'apico alvéolaire, le palatale les vélaire et uvulaire. De ce fait nous arrivons au tableau suivant<sup>29</sup>:

français		bilabiale	labiodentale	alvéolaire	palatale	vélaire	uvulaire
occlusive	sourde sonore	p b		t d		k g	
nasale	<del>occlusive</del> sonore	m		n	ɲ <sup>1</sup>		
fricative	sourde sonore		f v	s z	ʃ ʒ		ʁ <sup>2</sup>
latérale	<del>occlusive</del> sonore			l			
glide	<del>occlusive</del> sonore				j/ɥ <sup>3</sup>	w <sup>3</sup>	

1 [ŋ] dans les emprunts de l'anglais  
2 /R/ en début de syllabe

3 labialisée

## 6-2-Le système vocalique

La production des voyelles est assurée par le passage libre de l'air à partir de la glotte et la vibration des cordes vocales.

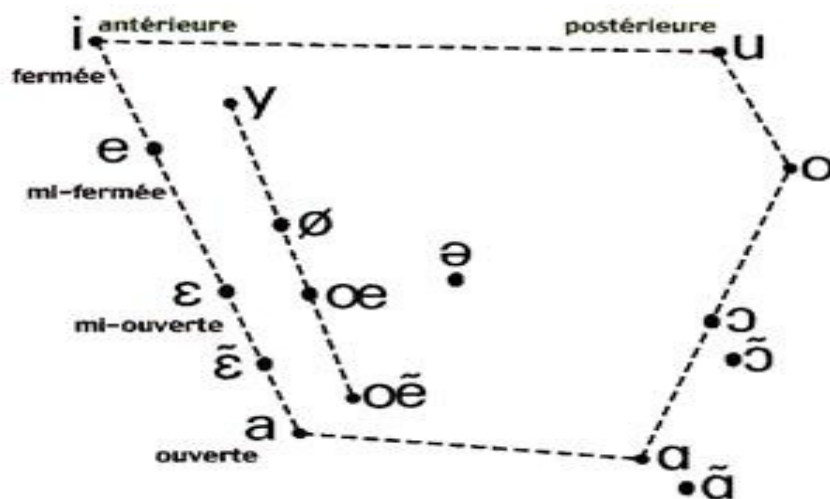
D'après Pierre R.Léon "*le timbre d'une voyelle est formé par l'addition des résonances des deux principales cavités buccales, auxquelles peuvent s'ajouter*

<sup>29</sup>- Disponible sur <http://www.pomme.ualberta.ca/ling/phone.htm>. Consulté le 2 mai 2012 à 10h

celle de la cavité labiale ou de la cavité nasale"<sup>30</sup> c'est à dire qu'on peut distinguer entre les voyelles françaises par les critères suivants:

- **La résonance:** Elle nous mène à faire une distinction entre les voyelles orales et les voyelles nasales. Nous signalons que dans le premier type on compte douze voyelles et le second quatre voyelles
  - **le degré d'aperture :** elle nous permet de différencier entre les voyelles fermées et les voyelles ouvertes
  - **le point d'articulation:** il nous donne la possibilité de discriminer entre les voyelles antérieures et les voyelles postérieures. Tout dépend de la position de la langue vers l'avant ou l'arrière du palais

Cette classification est peut être illustrée par le biais de ce qu'on appelle le trapèze vocalique du français comme suit<sup>31</sup>:



### 6-3-Les semi-consonnes :

Elle sont en nombre de trois le yod[j] , le ué [y] le oué [w]. On peut présenter leur trait articulatoire dans le tableau qui suit<sup>32</sup> :

<sup>30</sup>- R.LEON, Pierre, *phonétique et prononciation du français*, Nathan, paris, 1992, p79

<sup>31</sup>- Disponible sur :<http://research.jyu.fi/phonfr/51.html> consulté le 2 mai2012à 9h

	Médio-dorso	Post-dorso
	Médio-palatale	Vélaire
Non labiale	j	
labiale		W

## 7-Le système phonologique de la langue arabe

Dans cette partie nous tenterons de décrire brièvement le système phonologique de la langue arabe afin de, pouvoir relever les différences qui résident entre les deux systèmes phonologiques (arabe et français)

D'après André Roman: "*la langue arabe, langue humaine, langue naturelle comme toute langue, dispose de sa materia prima, qui est immédiatement disponible à exploiter dans la dénomination:*

*L'arabe dispose donc de sa materia prima phonétique constituée de consonnes, de voyelles et de syllabes sont ainsi organisés en deux systèmes, un système de phonèmes: les consonnes {c} et les voyelles {v} et un système de syllabes {s} par une combinatoire de phonèmes"*<sup>33</sup>

### 7-1-Le système consonantique de l'arabe

L'arabe est une langue riche en consonnes, elle compte 28 consonnes réparties comme suit<sup>34</sup> :

---

<sup>32</sup>- R.LEON, Pierre, op.cit.p70

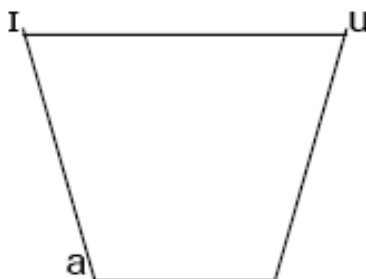
<sup>33</sup> - cité par DIALLO Amadou, Tidiany, *la théorisation et la terminologie grammaticales d'al-akfas, el-awsat*, thèse de doctorat, université lumière LyonII, p701-702, disponible sur [theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2003/.../talafheh\\_a\\_chapitre02.pdf](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2003/.../talafheh_a_chapitre02.pdf)

<sup>34</sup> - D. E. Kouloughli, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Presse Pocket, 1994. in MAKHLOUF, Med, Denis, Legros, Brigitte, Marin, *Influence de la langue maternelle*

	Bil abiale	L abio- dentale	D entale	Alvé olaire	Post -alvéolaire	P alatale	V élaire	Uv ulaire	Phary ngale	Gl ottale
Occ lusive	<b>B</b>			t d t d	dʒ		k			ʔ
Nas ale	<b>M</b>		<b>N</b>							
Fric ative		<b>F</b>		θ s i ʃ	ɣ			χ	ħ	h
App roxi.			<b>R</b>			j	w			
Laté ral approsi.			<b>L</b>							

## 7-2-Le système vocalique

La langue arabe est considérée comme une langue à vocalisme pauvre puisque, il existe que trois voyelles sous deux formes: brèves et longues. La combinaison entre le système consonantique et le système vocalique est nécessaire pour constituer le système syllabique. Le trapèze vocalique de la langue arabe est comme suit <sup>35</sup> :



## 8-Comparaison de deux systèmes phonologiques

---

*kabyleet arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française* disponible sur: [www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence\\_langue\\_maternelle.pdf](http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf)

<sup>35</sup>- Med, Makhlof, Denis, Legros , Brigitte, Marin, *Influence de la langue maternelle kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française*, p3, disponible sur [www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence\\_langue\\_maternelle.pdf](http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf)



Cette comparaison n'est pas exhaustive, donc nous allons juste citer quelques points distinctifs qui existent entre la langue arabe et la langue française.

Tout d'abord, la langue française a une anticipation vocalique alors que la langue arabe à une anticipation consonantique.

En plus, le nombre des voyelles dans la langue française dépasse celui de la langue arabe c'est pour cela cette dernière est considérée comme une langue riche en consonnes et pauvre en voyelles

En outre, l'arabe comporte des consonnes qui n'existent pas en français tel que les sons / ڤ / et le français comporte des voyelles qui n'existent pas en arabe tel que / ẽ// ,y/, /ø/et la consonne /p/

En fin, Le lieu d'articulation pour la majorité des voyelles françaises est antérieur par contre pour la langue arabe est postérieur

## **9- l'analyse des supports pédagogiques**

La présente analyse nous permis de savoir le moment et la manière appliquée pour enseigner la prononciation au sein d'une classe de FLE, notons que actuellement l'enseignement /apprentissage du FLE se réalise dans le cadre du projet didactique. Le projet est une nouvelle manière de gérer le temps, l'espace et les apprentissages, dont l'objectif principal est de former un apprenant capable d'utiliser la langue pour communiquer et comprendre l'autre dans ses différences. Pour cela nous avons examiné les programmes de l'enseignement du français de la 5AP

### **9-1- L'enseignement du F.L.E en 5<sup>eme</sup> A.P. :**

#### **9-1-1- l'organisation générale de l'enseignement :**

Le programme de 5<sup>ème</sup> A.P du français comporte quatre projets de trois séquences et chaque séquence se déroule comme suit:

	1 <sup>er</sup> jour (45')	2 <sup>ème</sup> jour (45')	3 <sup>ème</sup> jour (45')
1 <sup>ère</sup> semaine	-oral/ Compréhension -Compréhension De l'écrit	-Vocabulaire -grammaire	-la lecture suivie et dirigée -conjugaison
2 <sup>ème</sup> semaine	-Orthographe -Entraînement à l'écrit	-Dictée -Production écrite	-évaluation/Remédiation -réécriture

### **2-1-9- l'enseignement de la prononciation**

Selon les enseignants de primaire et la consultation du manuel scolaire de la 5<sup>ème</sup> A.P. et du livre de français des élèves, nous pouvons dire que la prononciation est enseignée d'une façon implicite et non directe, autrement dit son enseignement est devenu occasionnel c'est à dire ce n'est que lorsque l'enseignant constate que ses élèves éprouvent des difficultés pour articuler certains sons donc leur programme ne contient pas une séance réservée à la prononciation

## Conclusion

D'après ce que nous avons vu tout au long de ce chapitre, nous disons qu'avec l'avènement de l'approche communicative l'intégration de la phonétique dans l'enseignement d'une langue étrangère en classe de FLE est devenue nécessaire. Puisque, l'apprentissage de la prononciation est un élément indispensable dans le processus de l'enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère

De plus, l'interférence qui existe entre le système phonologique de la langue maternelle des apprenants(l'arabe ) et le système phonologique de la langue française peut causer des erreurs de la prononciation lors des production orales de la deuxième langue puisque selon Tabouret-Keller: *"apprendre une langue seconde c'est se conformer à des nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologique [...] que la seconde langue soit en cours d'acquisition ou qu'elle soit déjà bien maîtrisée, le bilingue a toujours tendance à utiliser des unités, des règles appartenant à la langue maternelle, c'est-à-dire à produire des interférences"*<sup>36</sup> c'est pour cela nos apprenants rencontrent des problèmes articulatoires de certains sons de la langue française

---

<sup>36</sup>- Tabouret-Keller, citer par AMOROUAYACH, Essafia, synergie, Algérie n8,2009,p26, disponible sur:[ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie8/titre.pdf](http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie8/titre.pdf)

# CHAPITRE III

## PARTIE PRATIQUE

## **Introduction**

Ce dernier chapitre a une orientation essentiellement pratique tente de présenter la démarche méthodologique suivie afin de recueillir et de traiter les informations collectées par le biais de deux outils de vérification. Le premier est un questionnaire destiné aux enseignants de la langue française du palier primaire au sein de la région et le second un enregistrement de la prononciation d'un échantillon d'élèves. Nous débuterons notre chapitre par une présentation de notre lieu de recherche puis de notre public, ensuite nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus issus de deux outils de vérifications

### **1-L'objectif de la recherche :**

Nous tentons à travers cette enquête d'analyser les productions orales des élèves de la 5<sup>ème</sup> année primaire à travers la récitation d'une comptine prise de leur manuel scolaire afin d'examiner leur compétences en matière de prononciation et de connaître aussi les catégories d'erreurs les plus fréquentes. Nous essayerons notamment de vérifier sur terrain les hypothèses formulées auparavant, sans oublier d'apporter des réponses aux interrogations posées.

### **2-Description de l'école**

L'école Sayade Abderrahmane est implantée dans la commune de Lioua située à 40KM de Biskra et à 5KM de la commune Elle a ouvert ses portes en 1980. Concernant le corps enseignant, on en compte 9, dont un enseignant de français. Pour ce dernier, c'est un homme titulaire, d'une expérience de 20 ans.

L'école assure la scolarisation de 143 garçon et de 103 fille âgée de 6ans à 13ans dont 37 entre eux sont inscrits en 5<sup>ème</sup> année

### **3-Le public**

Nous avons choisi de mener notre enquête au pré d'un échantillon de 10 élèves dont l'âge varie entre onze ans à douze ans d'une classe de la cinquième année primaire, et un groupe de 10 enseignants de la langue française qui enseignent au sein de la région dans le palier primaire

Nous avons sélectionné les élèves de la cinquième année primaire comme échantillon de notre recherche puisque ces derniers sont à leur dernière année de ce palier et à ce niveau ces élèves possèdent les connaissances de base du système phonologique et prosodique de la langue française

### **4-La collecte des données**

Nous avons utilisé deux outils pour collecter les données dont nous avons besoin pour notre recherche .Nous avons procédé tout d'abord par un questionnaire destiné à un échantillon de 10 enseignants du palier primaire qui exercent leur métier au sein de la région, puis nous avons demandé aux élèves de réciter une comptine qui est déjà abordée pendant l'année scolaire en cours et qui est prise de leur manuelle scolaire qui s'intitule « la cigale et la fourmi »<sup>37</sup> .Nous signalons que l'enregistrement est réalisé à l'aide d'un magnétophone et en présence de leur enseignant

### **5-L'analyse des résultats**

#### **5-1-Le questionnaire**

Nous avons élaboré un questionnaire qui contient treize questions dont certaines d'entre eux sont de type ouvertes et d'autre sous forme de QCM. Ces questions portent sur les détails qui nous intéressent pour mieux comprendre les

---

<sup>37</sup> - SRITI, Lamin, et all, Mon livre de français5 AP, ONps, 2010, p41

causes de difficultés de la prononciation chez les apprenants de la 5AP et aussi de connaître les erreurs les plus fréquentes. La première, la deuxième et la troisième question concernent les informations relatives à chaque enseignant : sexe, l'âge, commune, daïra, et la wilaya, dans la quatrième, la cinquième, la seizième et la septième question nous nous sommes centrés sur la langue enseignée, la formation des enseignants où nous voulons savoir quelle diplôme possède l'enseignant et dans quelle université a eut lieu la formation et enfin le système suivi(LMD, classique).

Par ailleurs, la huitième question prend en charge le volume horaire consacré à l'enseignement de la prononciation par semaine, mais à travers la neuvième question nous voulons vérifier la part accordée à la prononciation dans le programme des 5<sup>ème</sup> AP. Pour connaître l'importance de la prononciation dans l'acquisition de la langue française on a opté pour la dixième question mais pour savoir si nos apprenants sont aidés à leurs maisons pour réaliser leurs devoirs et leurs exercices on a posé la onzième question. En outre afin de connaître les causes de difficultés que l'apprenant rencontre dans la prononciation on a posé la douzième question où nous avons proposé aux enseignants cinq causes, en fin pour avoir une idée sur les sons que les apprenants ont du mal à articuler correctement on a posé la treizième question qui constitue la dernière de ce questionnaire.

## **5-2-L'interprétation et l'analyse de questionnaire :**

### **1-Le variable sexe (question1)**

**Tableau N°01 :**

Sexe	Masculin	féminin
Nombre	4	6

Les résultats mentionnés ci-dessus montrent que 6 enseignants parmi 10 enseignants soit 60% sont du sexe féminin et 40% du sexe masculin ce qui prouve que, le secteur éducatif dans cette région a une dominance du sexe féminin dans le corps enseignant

## **2-Le variable d'âge (question2)**

**Tableau N°02:**

L'âge	De 20à 30 ans	De 30à 40 ans	De 40à 50ans ou plus
Nombre	5	3	2

D'après les résultats obtenus, nous avons la moitié des enseignants soit 50% leurs âge est compris entre 20à30 ans et le reste est réparti entre les deux autres intervalles dont 30% leur âge est entre 30 à 40 ans et 20% entre 40à50 ans. Cela prouve que la majorité des enseignants du palier primaire sont nouvellement recrutés

## **3 -Origine sociale (question3)**

Les dix enseignants interrogés sont de la wilaya de Biskra mais trois entre eux n'appartient pas à la région de Lioua ce qui explique que le corps enseignant dans une région rurale est caractérisé par la transition et l'instabilité des enseignants

## **4 –Langue enseignée**

Les réponses relatives à cette question nous montrent que tous les enseignants interrogés du palier primaire sont chargés seulement d'enseigner la langue française cela explique que le nombre d'enseignant de cette langue est



devenu suffisant puisque à un certain temps l'enseignant de l'arabe peut enseigner les deux langues au même temps

### 5 – Le diplôme (question5)

**Tableau N°03:**

Le diplôme	Licence en français et traduction	Ingénieur en génie civile	Sans diplôme	instituteur
nombre	6	1	2	1

La réponse à cette question nous aide à connaître le niveau scientifique des enseignants du palier primaire au sein de cette région, dont nous avons 7 enseignants ont un diplôme universitaire (70%) notons qu'un enseignant est un ingénieur en génie civile par contre les autres ont des licences en français et en traduction. En ce qui concerne les trois autres enseignants qui n'ont pas un diplôme universitaire on a un enseignant a fait IFPM et l'autre a le baccalauréat et le dernier enseignant a fait CFEI-CaP. Nous signalons que Ces deux derniers enseignants sont les plus âgés de notre échantillon

Ces résultats traduisent que les diplômés en langue française sont nombreux et la qualité des enseignants de la langue française du palier primaire au sein de la région est à la hauteur

### 6 –Le lieu de formation (question6)

**Tableau N°04:**

université	De Biskra	De Batna
nombre	6	1

Pour cette question, les réponses ont été réparties entre l'université de Biskra avec un pourcentage de 85,7% et l'université de Batna avec 13,1% ce qui prouve que notre université a formé des enseignants en langue française afin de répondre au besoin du système éducatif de notre wilaya.

#### **7 –Le système suivi (question7)**

**Tableau N°05 :**

ystème	classique	LMD
nombre	5	2

Concernant cette question, nous pouvons déceler plus que la moitié des enseignants soit 71.40% ont suivi le système classique par contre les deux autres enseignants soit 28,5 % ont suivi le système LMD. Ce dernier nouveau système est intégré récemment dans notre université, il assure à l'étudiant algérien une formation intense et rapide

#### **8- Le volume horaire (question8)**

Les répondants à cette question ouverte qui sont en nombre de 8 personnes puisque les deux autres sont restés sans réponse donnent trois réponses variées qui sont : une heure et demi, 45 minutes et toute la semaine. Nous déduisons à partir de ces déclarations qu'il n'y a pas un volume horaire précis chez tous les enseignants, autrement dit, que dans le programme des 5AP il n'y a pas une séance réservée à la prononciation et elle est enseignée occasionnellement durant la séance de l'expression orale.

**9 -L'importance de la prononciation dans les manuels scolaires**  
(question9)

**Tableau N°06:**

La part accordée à la prononciation	Suffisante	Non suffisante
nombre	1	9

Selon les données collectées, la majorité des enseignants soit 90% affirment que la part accordée à la prononciation dans le programme des 5AP est non suffisante sauf un seul enseignant, qui a avoué que la part accordée est suffisante

**10 -Les attitudes des enseignants envers la prononciation** (question 10)

**Tableau N°07:**

Les attitudes des enseignants	Non	Oui
nombre	1	9

A travers cette question nous tentons de mesurer le degré de conscience des enseignants de l'importance de la prononciation dans le processus de l'acquisition de la langue française

Pour cela on a 90% des enseignants s'accordent à répondre par oui, cela veut dire qu'ils sont tous conscients que la prononciation joue un rôle important dans le processus l'acquisition de la langue française.

## 11- Les apprenants trouvent de l'aide à leurs maisons pour effectuer leurs devoirs et leurs exercices

**Tableau N°08:**

	Non	Oui
Nombre	2	8

80% des répondants ont constaté que leur apprenants ont de l'aide à leur maison et 20% ont jugé que leur apprenants non pas de soutien à leur maison. ces résultats constituent un bon signe puisque si le milieu familial de l'apprenant est encourageant la réalisation des tâches pour l'apprenant et l'enseignant sera plus facile

## 12- les causes de la prononciation défectueuse

**Tableau N°09:**

Les causes	nombre
L'influence de la prononciation de leur langue maternelle	8
La présence de certain son en français et leur absence en arabe	8
Le milieu socioculturel de l'apprenant ne favorise pas l'apprentissage de la prononciation du FLE	9
La prononciation incorrecte de l'enseignant	4
Le manque d'effort de l'apprenant	8
autres	2

Voilà la question qui à notre avis nous permettre à apporter des réponses à notre problématique

Selon les réponses des enseignants la prononciation incorrecte est causée par plusieurs facteurs. La raison la plus importante est Le milieu socioculturel de l'apprenant ne favorise pas l'apprentissage de la prononciation du FLE .viennent ensuite L'influence de la prononciation de leur langue maternelle, la présence de certain son en français et leur absence en arabe, le manque d'effort de l'apprenant avec la même fréquence pour chaque cause, en fin c'est la prononciation incorrecte de l'enseignant. Nous signalons que parmi les dix participants on a deux qui ont donné deux autres raisons dont la première est le volume horaire de la langue française est insuffisant et la deuxième est l'insuffisance du bagage langagier chez l'apprenant.

### 13-Les sons que les apprenants ont du mal à prononcer

**Tableau N°10:**

son	No mbre	son	nom bre	so n	no mbre	s on	nom bre
[i]		[œ ]	2	[ ʒ]		[z ]	
[e]	6	[ã ]	4	[k ]		[ ʃ]	
[ɛ]	4	[é ]	1	[l ]		[ʒ ]	
[a]		[œ̃ ]	3	[ m ]		[ j ]	
[ɑ]		[õ ]	3	[n ]		[ w ]	
[ɔ]		[y ]	5	[p ]	9	[ ʔ]	2

D 'après les déclar ations des partici pants	[o]	2	[ b ]	4	[r ]	1		
	[u]	5	[d ]		[s ]			
	[y]		[f ]	2	[t ]			
	[ Ø ]	3	[ g ]	1	[v ]	5		

les apprenants rencontrent des difficultés dans la prononciation des voyelles surtout celles qui n'existent pas dans le système phonologique de la langue arabe. Tandis que lorsqu'il y a une ressemblance du point de vue articulatoire entre les phonèmes français et arabe, aucun problème ne se pose pour eux. Pour le son /p/, tous les enseignants s'accordent à affirmer que les apprenants ont beaucoup de mal à le prononcer puisque il est souvent prononcé /b/

Ce qui est remarquable aussi que, les enseignants qui n'ont pas le niveau universitaire non pas coché beaucoup de sons car ces derniers ne connaissent pas l'alphabet phonétique de la langue française

## 5-2-L'interprétation des résultats issus de La récitation

Pour mettre en évidence de façon matérielle les résultats de l'analyse. Nous avons exigé de s'intéresser à la description des erreurs produites durant la récitation de la comptine pour que nous rendions compte de la nature des erreurs produites. Pour cela et après avoir écouté l'enregistrement des élèves nous avons mis le tableau ci-dessous où nous enregistrons les mots de la comptine avec leur transcription phonétique correcte accompagné de ceux erronés tels qu'ils sont prononcés par les apprenants.

La transcription phonétique du mot correctement prononcé	La transcription phonétique du mot erronés
Fourmi [furmi]	[formi], [furme] [ furni ]
Chante [ʃät ]	[ʃäte ] [ʃöt ]
été [ ete ]	[eti ]
L'hiver [livɛr ]	[ lɛv ]
Son [sɔ̃ ]	[su ] [sə ]
Nez [ne ]	[ni ] [nɛ ]
Se [sə ]	[su ] [sɔ ]
Rien [rj ẽ ]	[rja ]
Ventre [vãtr ]	[vantr ]
Pleurer [ plœre ]	[plœr] [blœere] [bløre ]
Pour [pur ]	[bur ] [bɔr ]
Un [œ̃ ]	[in ] [yn ]
Peu [ b ø ]	[pu ] [b ø ] [bø]
De [ də ]	[du ]
Farine [farin ]	[ fareɛn ]

### 5-2-1-Interprétation du tableau :

A partir de ce tableau nous portons notre interprétation au niveau de la prononciation des mots, où nous constatons que les élèves ont des problèmes au niveau de ce plan de langue avec un total d'erreurs de 32 sur 19 sons. ainsi ce qui est remarquable que l'altération est surtout au niveau des voyelles et cela peut être dû aux interférences qui existent entre la langue maternelle des

apprenants et la langue française puisque comme on déjà montrer dans le chapitre précédent que dans cette dernière existe des voyelles qui n'existe pas dans la langue arabe autrement dit, que la pareil phonatoire de l'apprenant n'a pas l'habitude d'articuler certains sons en langue maternelle ce qui rend par conséquent la tâche plus difficile, et comme exemple d'altération nous citons :

-La voyelle /u/ postérieure, arrondie, fermée, orale devienne/o/ postérieure, arrondie, mi- fermée, orale. Donc l'altération est au niveau de l'aperture

-La voyelle /e/ non arrondie, antérieure, mi- fermée, orale devienne /i/ non arrondie, antérieure, fermée, orale. Donc le son a subi une fermeture

-Le son /ǔ/ arrondie, postérieure, mi- ouvert, nasale devient /u/ postérieure, arrondie, fermée, orale. Le changement est au niveau de la nasalité et le degré d'ouverture

-La voyelle/e/ non arrondie, antérieure, mi- fermée, orale devienne /ε / non arrondie, antérieure, mi- ouverte, orale. L'altération est au niveau de l'aperture

-La voyelle/y/ arrondie, antérieure, fermée, orale devienne/i/ non arrondie, antérieure, fermée, orale. Le changement se localise au niveau de l'arrondissement

-La voyelle /ə/antérieur, arrondie, moyen, orale devienne/u/ postérieure, arrondie, fermée, orale. Le lieu d'articulation est modifié

-Le son / ø/ arrondie, antérieure, mi- fermée, orale devient soit/u/ postérieure, arrondie, fermée, orale ce qui prouve que le lieu d'articulation est modifié soit la voyelle /ə/antérieur, arrondie, moyen, orale ce qui signifié que c'est le degré d'aperture qui est altéré

-La voyelle /ǎ/ non arrondie, postérieure, ouverte, nasale devienne/ǔ/ arrondie, postérieure, mi- ouverte, nasale.il y a donc deux changements: l'arrondissement et le degré d'aperture

-Certains élèves prononcent la voyelle /ǎ/ non arrondie, postérieure, ouverte, nasale comme on a l'impression affaire à une voyelle dénasalisée



exemple le mot ventre est prononcé /vantr/ et cette articulation est plus proche de la langue arabe que de la langue française.

En ce qui concerne les consonnes, le problème est signalé surtout avec le sons /p/ (occlusive, bilabiale, sourde) qui est souvent prononcer /b/( occlusive, bilabiale, sonore) et ceci parce que le système consonantique de la langue arabe ne possède pas le son/p/ .par ailleurs la confusion se réside aussi entre le sons/m/et/n/ puisque dans certains cas les élèves prononcent [ furni ] à la place de [furmi].

En somme et d'une façon générale, ce sont les erreurs les plus commises par nos apprenants durant la récitation de la comptine où nous voyons que le rôle de l'enseignant de la langue française n'est pas seulement d'enseigner la phonétique comme une matière mais aussi, d'aides ses apprenants à prendre conscience sur les différences qui existe entre le système phonologique de la langue arabe et celui de la langue française pour que l'élève puisse dépasser ses lacunes de prononciation

**Conclusion :**

Notre investigation sur terrain nous a permis de faire un constat critique sur la part accordée à la prononciation dans une séquence didactique, de plus, elle nous a apporté des réponses intéressantes quant à la nature des difficultés qu'éprouvent les apprenants pour articuler correctement certains sons en français ainsi que sur les causes de ces dernières.

En outre, à travers l'enregistrement de la prononciation des élèves, nous avons pu montrer que notre échantillon qui est constitué d'un groupe d'apprenants de la 5AP appartenant à une région rurale rencontrent des difficultés surtout avec les sons inexistantes dans leur système phonologique c'est pour cela que l'enseignant puisse amener son apprenant à mieux prononcer il doit connaître d'abord l'origine d'erreur.

**CONCLUSION**

**GENERALE**

## Conclusion générale

En Algérie, la situation sociolinguistique est une réalité qui change d'une décennie à une autre, et actuellement il s'agit d'une situation très complexe, par le fait de la coexistence de plusieurs langues, ou plus précisément de plusieurs variétés de langue, dont nous pouvons considérer ce nombre de langue comme une sorte de richesse et un patrimoine considérable pour ce peuple.

En effet, dans notre pays la langue française occupe une position privilégiée par rapport à toutes les autres langues étrangères, vu que les locuteurs utilisent cette langue dans leur vie quotidienne en alternance avec l'arabe dialectal chez les arabophones ou le berbère chez les berbérophones. Donc la langue française constitue une partie intégrante dans notre environnement linguistique, à cet égard KATEB Yacin déclare : « *c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* »<sup>38</sup>.

En outre, l'acquisition de cette langue se base sur deux compétences complémentaires qui sont l'écrit et l'orale. Au niveau de cette dernière les élèves rencontrent des difficultés surtout au niveau de la prononciation, qui est le sujet

---

<sup>38</sup> - KATEB, Yacin, in RAHAL, Safia, op cit, p.3

de notre recherche, où nous nous étions fixés au début de ce travail comme objectif afin de comprendre les différents facteurs qui poussent les élèves à commettre des erreurs articulatoires en langue française.

L'analyse détaillée des résultats de l'enquête à laquelle nous sommes livrés auprès des apprenants de la 5<sup>ème</sup> AP et des enseignants du même palier nous a permis de confirmer nos hypothèses précitées dans l'introduction, dont la première concerne l'influence du dialecte exercé au sein de la région de l'apprenant sur le comportement linguistique de ce dernier, les raisons de l'articulation défectueuse puisque nous avons relevé que certaines erreurs proviennent de l'influence de la langue maternelle de l'apprenant.

Pour la deuxième hypothèse, qui présuppose que le programme ne répond pas aux besoins des apprenants en matière de la prononciation. Cette dernière a été effectivement affirmée par l'analyse des supports pédagogiques et les enseignants à travers leurs réponses au questionnaire où, ils ont assuré que la part accordée dans le programme de 5AP à la prononciation est insuffisante

En ce qui concerne la troisième hypothèse, qui tourne autour de l'adaptation du système phonologique de la langue française au modèle de la langue maternelle, conduit l'apprenant à une mauvaise articulation de la langue cible. En effet l'analyse des erreurs issues de l'enregistrement montre clairement cette adaptation surtout quand il s'agit des sons qui n'existe pas dans le système phonologique de la langue arabe.

De ce fait, ce recoure au terrain nous a permis de diagnostiquer les difficultés dont nos apprenants souffrent ainsi leurs sources principales. Où nous sommes arrivés au point que nos apprenants éprouvent beaucoup de difficultés pour articuler correctement certains sons en langue française. Notons que la

source principale de ces difficultés est l'interférence qui existe entre le système phonologique de la langue maternelle et celui de la langue française c'est pour cela, il est nécessaire de faire comprendre les apprenants que chaque langue possède son propre système phonologique et qu'elle ne représente pas la réalité de la même façon, à ce niveau nous proposons des exercices de discrimination auditive, des séances consacrées pleinement à la phonétique et la phonologie contiennent des exercices de corrections phonétiques en procédant par paire minimale :p/b, t/d, u/ou...sont indispensables dès les premières années d'apprentissage du français.

Enfin, nous constatons qu'il est nécessaire d'aider nos élèves à développer leurs capacités articulatoires puisqu'une bonne prononciation d'une langue étrangère favorise l'apprentissage de celle-ci, et elle développe les compétences communicatives chez l'apprenant.

# REFERENCES

# BIBLIOGRAPHIQUES

## Référence bibliographique

### 1-Ouvrage

1-AMBOISE, Queffélec, *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Duculot.

2-BOULEHCEN, Ali, *Sociologie de l'éducation*, Maroc, Afrique orient, 2002.

3- CUQ, Jean-Pierre, GRUCA, *cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Paris, 2002.

4-R.LEON, Pierre, *phonétique et prononciation du français*, Nathan, Paris, 1992.

5-MALMBERG, Bertil, *la phonétique*, coll. Que sais-je?, PUF, Vendome, 1966.

6-DE MAN-DE VRIENDT, Marie-Jeanne, *apprentissage d'une langue étrangère/secondaire*, De boek.université, Belgique, 2000.

7-MARIO, Rossi, *l'intonation, le système du français: description et modélisation*, Ophrys, Paris, 1999.

8-MUNOT, Philippe, NEVE François Xavier, *une introduction à la phonétique*, CEFL, Belgique, 2002.

9-TALEB IBRAHIMI, Khaoula, *les algériens et leur(s) langue(s)*, Hikma, 1997.

10-ZIMMERMANN, Daniel, *L'échec scolaire n'est pas une fatalité*, Paris, les Ed ESF, 1984.

### 2-Article et thèses

1-BENSEBIA, Abdelhak Abderrahmane, *étude des comportements langagiers dans les milieux diglossique cas de l'Algérie*.

2-DERRADJI, Yacin, *vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?* Constantine, 1997.



- 3-AMOROUAYACH, Essafia ,synergie, Algérie n8,2009,p26, disponible sur:[ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie8/titre.pdf](http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie8/titre.pdf)
- 4-MAKHLOUF, Med,DENIS, Legros, et BRIGITTE, Marin, *Influence de la languematernelle kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française*,disponible sur [www.cahierspedagogiques.com/IMG/pdf/Influence\\_langue\\_maternelle.pdf](http://www.cahierspedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf)
- 5-RAHAL, Safia, *la francophonie en Algérie mythe ou réalité*,2004,en ligne
- 6-RAFRAFI, Soraya, *pour une approche de la sociolinguistique de la néologiepar dérivation suffixale en Fle : analyse morpho lexicale du texte algériend'expression française*, université de Biskra, 2008.
- 7-SEBAA, Rabah, *la langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, Oron, 2001, en ligne.

### **3-dictionnaires**

- CUQ, Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français*, Jean Pencrea'h, Paris, 2003
- GALISSON, R, COSTE, D, *dictionnaire de la didactique des langues*, Hachette, France, 1976

### **4-Sites ressource**

- 1- ".Microsoft ®Études 2008] DVD]. Microsoft Corporation, 2007
- 2-theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2003/.../talafheh\_a\_chapitre02.pdf
- 3-www.franc-parler.org
- 4-www.phonétique.free.fr
- 5-<http://fr.wikipedia.org/wiki/phonologie>

# ANNAXE

## Questionnaire

Dans le cadre d'une recherche et la réalisation d'un mémoire de fin d'étude à l'université Mohamed Khider Biskra, qui s'intitule "les difficultés de la prononciation en FLE "(cas des élèves de la 5<sup>ème</sup> année primaire ), nous proposons ce questionnaire aux enseignants du palier primaire .Nous vous invitons de bien vouloir répondre aux questions suivantes

1-Sexe: Masculin  Féminin

2-L'age:

3- Commune: Daïra: Wilaya:

4-quelle langue enseignez-vous?

.....

5-quel diplôme avez-vous?

.....

6-Dans quelle université avez-vous préparé votre diplôme?

.....

7-Est-ce-que vous avez fait le système : classique  LMD

8-Quel volume horaire par semaine est consacré à la prononciation?

.....

9-Que pensez-vous de la part accordée à la prononciation dans le programme de 5<sup>ème</sup> année?

Suffisante  Non suffisante

10-Pensez-vous que la prononciation revêt une importance dans l'acquisition de la langue française?

Oui  Non

11-Avez –vous constaté que vous apprenants sont aidés à la maison pour effectuer leurs devoirs et leurs exercices?

Oui  Non

12-A votre avis, quelles sont les causes des difficultés que l'apprenant rencontre dans la prononciation?

-l'influence de la prononciation de leur langue maternelle

-la présence de certain son en français et leur absence en arabe

-Le milieu socioculturel de l'apprenant ne favorise pas l'apprentissage de la prononciation du FLE

-la prononciation incorrecte de l'enseignant

-le manque d'effort de l'apprenant

-autres:.....

13-Cochez devant les sons que vos apprenants éprouvent du mal à prononcer:

son		son		son		son	
[i]		[œ]		[ʒ]		[z]	
[e]		[ã]		[k]		[ʃ]	
[ɛ]		[é]		[l]		[ʒ]	
[a]		[œ]		[m]		[j]	
]ɑ]		[õ]		[n]		[w]	
[ɔ]		[œ]		[p]		[ʏ]	
[o]		[b]		[r]			
[u]		[d]		[s]			
[y]		[f]		[t]			
[Ø]		[g]		[v]			